

Le plan anti-fraude de Benghebrit respecté

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3884 - Lundi 30 mai 2016 - Prix : 10 DA

Port de plaisance

12 yachts détruits dans un incendie à Sidi-Fredj

Page 24

Une cellule de suivi installée au ministère du Commerce

Cap sur les exportations hors hydrocarbures

Page 4

Le syndrome de Mossoul

Par Mohamed Habili

Si Falloudja est un bastion de Daech, en plus d'être son berceau, c'est parce que, hélas, c'est aussi un bastion sunnite dans un pays qui depuis des années est au bord de l'implosion selon une ligne de fracture confessionnelle. La bataille entamée par les forces irakiennes pour la reprendre, contre l'avis des Américains, qui auraient voulu non seulement son report, mais qu'elle vienne à la suite de celle de Mossoul, bute déjà sur la difficulté qu'il y a à unir tous les Irakiens contre le même ennemi terroriste. Pour bien des habitants de Falloudja, en matière de terrorisme, il y a pire que Daech, il y a les milices chiites, qui sont en l'occurrence de la partie, dont ils craignent les exactions, et qui effectivement sont très portées à hisser haut leurs symboles religieux aux abords de la ville assiégée, comme si leur intention était de la frapper par avance de terreur. A la vérité, ces milices ne sont pas composées que de chiites, elles comportent un élément sunnite, il est vrai minoritaire, et elles sont censées répondre aux ordres d'un même commandement général. Elles ne constituent pas une brigade à part, vouée à une sale besogne, en marge des opérations militaires proprement dites. Ce n'est pas une S.S marchant à l'arrière des troupes combattantes, et n'ayant d'autre mission que de liquider physiquement et à l'abri des regards l'élite politique adverse, sous prétexte que c'est son alliance avec Daech qui a fixé celui-ci solidement dans cette partie du pays. Il n'en reste pas moins que le pouvoir politique aurait eu bien plus à gagner qu'à perdre s'il avait pris la décision de lui interdire de participer à la reconquête de Falloudja.

Suite en page 3

Il a appelé depuis Tizi Ouzou à développer d'autres secteurs

Sellal : «L'ère du pétrole est révolue»



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré hier que l'Algérie a fait son choix de ne plus compter sur une économie rentière basée sur les hydrocarbures, que «l'ère du pétrole est révolue et il faut développer d'autres secteurs».

Page 3

Coopération algéro-française

Lamamra : les relations entre les deux pays ne seront «jamais banales»

Page 2

Club comédie d'Oran

Présentation de neuf œuvres de théâtre d'improvisation

Page 13

Des sujets abordables au premier jour du Bac

Le plan anti-fraude de Benghebrit respecté

■ L'heure de vérité pour les candidats au baccalauréat a sonné. Pour les 818 000 postulants, deux matières étaient au programme au premier jour de l'examen qui s'est passé dans la sérénité et le calme.

Par Meriem Benchaouia

Des lycéens, des parents, plutôt satisfaits et très confiants mais surtout rassurés par rapport à la facilité des épreuves d'hier, à savoir lettres arabes, en attendant les autres matières qu'ils souhaiteraient aussi abordables. Qualifiant le sujet de littérature arabe d'«*abordable*», des candidats des différentes filières ont toutefois noté un renforcement de la surveillance. Toutes les consignes du dispositif anti-fraude mis en place par la tutelle ont été respectées, selon les responsables des centres d'examen. Pour éviter les couacs qui risquent de perturber cet examen, l'édition 2016 se déroulera sous haute surveillance. Soucieuse d'éviter de nouvelles fraudes high-tech, comme ce fut le cas l'année précédente, le département de Nouria Benghebrit a envisagé des mesures rigoureuses. La mesure phare consiste à brouiller les ondes électromagnétiques

des téléphones portables. Dans une déclaration à l'issue du coup d'envoi de la session 2016 du baccalauréat à partir du lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi (Kouba), le directeur de l'Education d'Alger-Centre, Nouredine Khaldi, a fait état, hier, du recours à des équipements de brouillage et de détection d'utilisation de smartphones pour l'envoi de sujets ou la réception de réponses via Internet, affirmant que les épreuves ont débuté dans des «*conditions normales*» au niveau de la capitale, rappelant les mesures rigoureuses prises pour contrer toute tentative de fraude. Il a ajouté qu'une cellule de coordination et de suivi était opérationnelle au niveau de la direction de l'Education pour centraliser le signalement des éventuelles tentatives de fraude dans tous les centres d'examen d'Alger-Centre. Interrogés hier à la fin de l'examen de littérature arabe, les candidats ont répondu «*n'avoir pas eu de difficulté à traiter le sujet de cette matière*». Il était à peine 10h40 et déjà de nombreux candidats étaient dehors. Par petits groupes aux abords du lycée «*Delacroix*» d'Alger, ils discutaient des sujets d'examen de la matinée. Le sujet de littérature arabe entre les mains, ils revenaient sur les détails de la pre-



PH.V.D. R.

mière épreuve. La plupart les ont trouvés abordables, voire faciles, et espéraient que le sujet réservé pour l'après-midi, le sera tout aussi. Pour la majorité des candidats, les deux sujets proposés au choix étaient plutôt «*abordables*». C'est le cas pour Anis. «*Le sujet était facile*», a-t-il dit.

Salma a soutenu que le sujet était à la portée de tous «*mais j'avais le trac dû à une surveillance exagérée*». Bien que satisfaits de ce premier jour d'épreuve, les candidats ont montré leur appréhension quant aux épreuves des jours qui suivent. «*Le stress est bien là, l'examen*

de la langue arabe est pour la plupart du temps à la portée, mais ce qui me fait peur ce sont les épreuves des matières essentielles, sciences, mathématiques et physique», nous dira Nada, candidate au baccalauréat filière sciences expérimentales.

M. B.

Tipasa /Affaire de la petite Chaima Report du jugement au 8 juin

LE TRIBUNAL criminel près la cour de Tipasa a prononcé, dimanche, le report du jugement dans l'affaire de la petite Chaima, victime d'un homicide à Zéralda (Alger), au 8 juin prochain. La décision du tribunal fait suite au refus de l'accusé dans cette affaire, (Hamza M.), d'être défendu par l'avocat qui lui a été commis d'office, dans le cadre de l'aide judiciaire.

L'accusé avait pourtant accepté auparavant l'aide judiciaire proposée, en date du 9 mai dernier, avant de se rétracter devant le tribunal, en exigeant de mander un avocat pour le défendre, selon les faits rapportés durant cette audience, ayant enregistré une assistance fort modeste, à l'opposé de l'important public (entre membres de la presse nationale et curieux) ayant assisté à la première audience de cette affaire.

Les parents de la victime Youcefi Chaima étaient également absents à l'audience d'aujourd'hui pour des causes médicales.

Cette affaire, ayant défrayé la chronique à l'époque, remonte au mois de décembre 2012, quand les services de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile ont découvert le corps sans vie de la petite Chaima, qui s'est avéré par la suite avoir été victime d'un meurtre. L'enquête menée durant près de neuf mois, par les services de la gendarmerie, a abouti à l'arrestation de l'accusé Hamza M., 30 ans.

Hani Y.

Coopération algéro-française

Lamamra : les relations entre les deux pays ne seront «jamais banales»

Dans le cadre des relations bilatérales unissant l'Algérie et la France, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé samedi dernier à Paris, lors de l'inauguration du nouveau siège du consulat de Créteil, que les relations algéro-françaises ne seront jamais banales. A cet effet, en s'appuyant sur la politique du président Bouteflika et sa conception concernant ce lien particulier avec la France, ce dernier n'a pas manqué de rappeler la spécificité de ces relations et ce, en disant : «*Quand le président était ministre des Affaires étrangères, il y a bien des années, il a eu à gérer plusieurs cycles de situations difficiles entre l'Algérie et la France. Il a été l'auteur de la fameuse phrase qui dit que plus les relations algéro-françaises ne peuvent être bonnes, elles peuvent être mauvaises, mais elles ne seront jamais banales. Elles ne seront jamais banales, j'insiste sur cela*», a-t-il souligné, en réponse à une question des journalistes sur les relations actuelles entre les deux pays. M. Lamamra a par ailleurs rappelé à l'occasion que «*ces relations demandent du travail de part et d'autre*», a-t-il soutenu lors d'un point de presse à l'issue de l'inauguration du nouveau siège du Consulat de Créteil. De ce fait, le ministre a fait remarquer, dans ce sens, que le travail continue et se fait dans beaucoup de secteurs et les échéances sont fixées. A ce propos, d'ailleurs, c'est dans ce contexte qu'il a mis en relief la vocation de la communauté nationale en France qui est restée en permanence un vecteur de rapprochement, un artisan et un bénéficiaire de l'amélioration de l'état qualitatif de ces relations bilatérales. «*Le reste c'est la vie internationale, ce sont des intérêts*», a-t-il dit. Sur insistance des journalistes pour donner plus

de détails sur la qualité des relations, M. Lamamra a répondu que «*celles-ci sont fortes et ont des racines séculaires. Il y a des intérêts communs, des projets communs et parmi les intérêts qui revêtent une plus grande importance pour nous, nous avons veillé à la dignité du citoyen algérien en France, à ce qu'il joue un rôle dans l'amélioration des relations entre les deux pays, leur développement et l'ouverture des nouveaux horizons dans ces relations*», a-t-il expliqué. Toujours sur le même point, ce dernier n'a pas manqué d'ajouter que «*de toute évidence, il y a des intérêts spécifiques, de multiples intérêts et il y a des domaines assez compliqués. L'Algérie est soucieuse de son indépendance, des questions internationales justes*», a-t-il fait savoir. Soulignant, au passage, que l'Algérie possède des positions de principe et des positions stables, le ministre, a relevé toutefois, qu'il existe entre l'Algérie et la France des différences dans les positions dans les intérêts, mais, a-t-il expliqué, «*nous dialoguons avec l'Etat français avec le même pied d'égalité et nous croyons que ce dialogue, basé sur la compréhension des intérêts communs dans la coopération, peut surmonter les obstacles quelle que soit leur nature*», a-t-il indiqué sur ce point. Par ailleurs, dans son intervention devant des membres de la communauté de Créteil, M. Lamamra a rappelé qu'il y a à peine quelques jours, une délégation française comprenant une dizaine d'élus de plusieurs agglomérations de France, s'est rendue en Algérie dans le cadre de la coopération décentralisée. Sur ce sujet, il s'est exprimé en disant que «*je crois qu'il s'agit là d'un gisement inépuisable de coopération et d'entraide entre les municipalités françaises*

et algériennes», a-t-il estimé, précisant que des recommandations ont été faites à Alger mais il y a un rôle indispensable que doit jouer la communauté algérienne installée en France. Cette communauté, est d'ailleurs, selon lui, parfaitement intégrée dans les villes et dans les agglomérations et est à même de jouer un rôle de locomotive dans la coopération bilatérale des deux pays.

Les émigrés peuvent voyager en Algérie avec un passeport ordinaire

En effet, selon la récente déclaration de M. Lamamra depuis Paris, il est possible de voyager, pour les membres de la communauté algérienne à l'étranger, n'ayant pas encore établi de passeport biométrique, et ce, rien qu'avec la présentation d'un passeport d'une nationalité étrangère et de la carte d'identité nationale. Toutefois, il est à rappeler que cette facilité, n'a été, d'après le ministre des Affaires étrangères, prorogée qu'à mesure exceptionnelle. «*Le gouvernement a été appelé à prendre, dans des conditions particulières, la décision de permettre à ceux des compatriotes, qui n'ont pas encore leur passeport biométrique, s'ils disposent d'un autre passeport d'une autre nationalité, de pouvoir entrer en Algérie sur la base du passeport étranger et de la carte identité nationale*», a-t-il déclaré aux quelques membres de la communauté nationale à Créteil, lors de l'inauguration du nouveau siège du consulat. Tout en avertissant, par ailleurs, que cette facilité exceptionnelle n'a nullement vocation d'être permanente.

Yacine Djadel

— Il a appelé depuis Tizi Ouzou à développer d'autres secteurs —

Sellal : «L'ère du pétrole est révolue»

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré hier que l'Algérie a fait son choix de ne plus compter sur une économie rentière basée sur les hydrocarbures, que «l'ère du pétrole est révolue et il faut développer d'autres secteurs».

Par Hamid Messir

Il a appelé les agriculteurs de la région à booster la production agricole. A titre d'exemple, Abdelmalek Sellal a exhorté les producteurs d'huile d'olive, une potentialité par laquelle la wilaya de Tizi Ouzou est connue, à labelliser ce produit du terroir afin de pouvoir l'exporter en 2017.

Le Premier ministre s'exprimait à l'entame d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou, à l'occasion de la présentation du secteur agricole au niveau la pépinière de l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) Djurdjura dans la commune de Tadmaït (17 km à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou).

Le périple du Premier ministre, qui était accompagné des ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Industrie, de la Santé et de la Population, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires religieuses et des Waqfs et du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'est poursuivi tout au long de la journée d'hier avec l'inauguration de la bibliothèque principale de la ville de Tizi Ouzou, de l'hôpital privé des chahids Mahmoudi, spécialisé dans le traitement du cancer. Avant de quitter cet établissement hospitalier aux normes internationales, Sellal a demandé à son propriétaire de faire venir des patients de l'étranger en vue de rentabiliser les équipements de cette structure ultramoderne. Comme il a souligné que les investissements dans le secteur de la santé, relevant du privé, doivent s'orienter vers les



grandes spécialités et les grands équipements médicaux afin d'accompagner ceux du secteur public. Entre ces deux inaugurations, le Premier ministre a assisté, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, à l'ouverture du deuxième séminaire national sur l'enseignement coranique dont le coup d'envoi des travaux a été donné par le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs.

De retour d'Ath Yenni (35 km au sud-est de la ville de Tizi

Ouzou), où il a procédé à la mise en service du raccordement en gaz naturel au profit de 1 500 foyers au village Agouni Ahmed et s'est recueilli sur la tombe du célèbre écrivain Mouloud Mammeri, Abdelmalek Sellal a procédé à la pose de la première pierre du projet d'extension de la capacité de production de l'usine pharmaceutique Novo Nordisk à Oued Aïssi pour un montant de 30 millions d'euros. Le Premier ministre a

ensuite visité l'usine de transformateurs électriques, Electro-Industries d'Azazga et d'une briqueterie privée implantée dans la zone d'activité à Tala Athmane (Tizi Ouzou). A l'heure où nous mettons sous presse, le Premier ministre préside une rencontre avec les investisseurs au niveau de la salle omnisports du stade du 1^{er}-Novembre de la ville de Tizi Ouzou, afin de s'enquérir de leurs préoccupations dans le cadre du développement de leurs activités dans la région.

H. M.

Le Premier ministre procède à la pose de la première pierre Extension de l'usine Novo Nordisk

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, dimanche, à la pose de la première pierre de l'extension de l'usine de médicaments antidiabétiques oraux Novo Nordisk-Aldaph SPA implantée au niveau de la zone industrielle d'Oued Aïssi.

Les travaux d'extension de cette unité pharmaceutique qui coûteront 10 millions d'euros, permettront de porter la production annuelle de l'usine de Tizi-Ouzou en antidiabétiques oraux pour diabète de type II de 600 millions à un milliard de comprimés.

Cette augmentation de la production permettra de couvrir les besoins du marché national en antidiabétiques oraux de forme sèche, mais aussi d'envisager l'exportation.

Novo Nordisk a déjà exprimé, lors du lancement des travaux d'extension en octobre 2015, sa volonté de «développer l'exportation de ses médicaments fabriqués en Algérie, vers les pays voisins en Afrique, voire même vers des pays européens», ont

affirmé les représentants de cette firme.

L'usine Novo Nordisk de Tizi Ouzou, inaugurée en mai 2006, est dotée d'une capacité de production annuelle de 750 tonnes, soit 27 millions de boîtes par an.

Elle fait partie des huit sites de production que compte Novo Nordisk dans le monde et la seule unité de production de forme sèche de ce même laboratoire danois.

L'importance qu'accorde les laboratoires Novo Nordisk à la coopération avec le groupe pharmaceutique national Saidal afin de couvrir les besoins du marché national en insuline et de s'élargir à l'exportation dans l'avenir a été également souligné.

Les responsables de ce laboratoire danois ont indiqué que «l'intégralité» de la gamme des produits Novo Nordisk sera fabriquée en Algérie dont les insulines qui seront produites au titre du partenariat avec le Groupe Saidal, ainsi que toutes les inno-

vations thérapeutiques de Novo Nordisk en matière de traitement du diabète.

Ces projets industriels feront de l'Algérie «une plate-forme mondiale de biotechnologie couvrant l'intégralité des besoins actuels en médicaments antidiabétiques», a-t-on indiqué de même source.

En matière de création d'emplois, les mêmes responsables ont informé que l'extension de l'unité pharmaceutique de Oued Aïssi a permis de renforcer son effectif d'une trentaine d'employés recrutés localement, dans le cadre d'une collaboration avec l'université de Tizi-Ouzou.

Sur place, le Premier Ministre s'est enquis des activités du village de prévention contre le diabète. Celui-ci a déjà sillonné 18 wilayas et reçu 130 000 visiteurs.

Un diabétique méconnu sur deux est identifié dans le cadre de ces campagnes de dépistage, a-t-on indiqué.

H. Y.

LA QUESTION DU JOUR

Le syndrome de Mossoul

suite de la page Une

Mais le pouvait-il ? Rien n'est moins sûr, d'autant qu'en l'absence, du moins sur le sol, des Américains, c'est la présence iranienne qui prend de l'importance. Baghdad a deux alliés tutélaires, mais qui au plan militaire sont quasi exclusifs l'un de l'autre. S'il n'y a pas d'Américains pour donner le la aux troupes, c'est qu'il y a des Iraniens, et vice versa. Quand bien même ces milices, "Hachd Chaabi" de leur vrai nom, auraient l'intention de respecter les habitants de Falloudja, et même s'en tiendraient scrupuleusement dans le feu des combats à cet engagement, leurs adversaires sunnites, au premier chef Daech, seraient capables de tout pour leur faire imputer des crimes de guerre. La bataille n'en est encore qu'à ses débuts, et déjà des bruits courent sur de prétendues exactions dont elles auraient été responsables. Dans la lutte contre le terrorisme, c'est l'Algérie qui la première a expérimenté cette combinaison de forces faite d'unités de l'armée régulière et de forces supplétives volontaires, groupes d'autodéfense ou de patriotes, comme on les a appelés. Quelque chose de similaire a vu le jour en Irak, peut-être sous l'inspiration directe du précédent algérien, et même en Syrie, où cependant la configuration ne répond pas exactement au même schéma, l'élément étranger y prenant le pas sur la composante locale. Cette stratégie a parfaitement réussi en Algérie parce qu'elle ne présente pas de clivage d'ordre confessionnel. Or s'il est un pays arabe traversé par une telle cassure, c'est bien l'Irak, qui du reste en a d'autres. Il semble bien toutefois qu'il en soit venu à ce dispositif mêlant soldats de métier et civils armés à travers sa propre expérience. Plus précisément, à la suite de sa propre cuisante expérience de débâcle de ses troupes régulières à Mossoul, devant l'arrivée des colonnes de Daech. Depuis lors Baghdad cherche à tout prix à se garantir contre un pareil désastre. Or l'idée a toujours prévalu que cette débâcle est en réalité le fait d'une armée sunnite. Il existe un moyen pour éviter que cela se reproduise, il consiste à placer à l'arrière des troupes régulières une sorte de cordon sécuritaire composé de militants purs et durs ayant pour mission d'empêcher tout recul devant l'ennemi. C'était cela le rôle des commissaires politiques à Stalingrad sur la Volga au tournant de la Deuxième Guerre mondiale.

M. H.

Une cellule de suivi installée au ministère du Commerce

Cap sur les exportations hors hydrocarbures

■ Le SG de l'Agence nationale de promotion des exportations est revenu hier sur les ondes de la Radio nationale sur les contraintes qui entravent l'acte d'exporter. «Il n'y a pas de plateformes logistiques, des maillons importants pour pouvoir développer ces activités», a-t-il relevé sur les ondes de la Radio nationale.

Par Louiza Ait Ramdane

L'activité d'exportation est soumise à des entraves réelles qu'il faudra lever pour parvenir à sa vitesse de croisière. Les quelques opérations d'exportations effectuées par les entreprises algériennes sont peu diversifiées. En d'autres termes, l'offre de produits exportables est faible. Le secrétaire général de l'Agence nationale de promotion des exportations (Algex), Hocine Boubtina, qui intervenait hier, sur les ondes de la Radio nationale, a mis en exergue les entraves qui continuent à se dresser devant les opérateurs économiques qui veulent exporter et qui disposent d'entreprises de taille. Parmi ces entraves, Hocine Boubtina, a cité l'absence de plateformes logistiques, des maillons importants pour pouvoir développer ces activités. Il cite également des contraintes d'ordre bureaucratique rencontrées dans les ports et aéroports mais aussi face aux banques qui refusent de libérer les crédits.

Hocine Boubtina tient à dire qu'il faut du temps pour qu'elles parviennent à leur vitesse de croisière. Pour atteindre cet objectif, l'invité de la rédaction de la Chaîne III a annoncé la constitution au ministère du Commerce d'une cellule de suivi chargée d'aplanir les contraintes d'ordre bureaucratique rencontrées jusqu'alors par les exportateurs dans les ports et aéroports mais aussi face aux services douaniers et aux banques.

Boubtina a indiqué par ailleurs, qu'en dépit des perspectives prometteuses, des créneaux porteurs

importants ayant déjà commencé à être investis par le biais des productions agricoles, en particulier en Russie, au Sénégal, dans des pays du Golfe et en Malaisie, il n'en demeure pas moins que les exportations hors hydrocarbures continuent malgré tout «à stagner», en raison de la crise économique dans le monde. Au 4^e mois de l'année 2016, indique-t-il, celles-ci ne se sont traduites que par environ 800 millions de dollars.

L'invité de la radio a informé qu'il n'existait aujourd'hui en Algérie quelque 500 exportateurs nationaux potentiels. Pour encourager les chefs d'entreprise à aller vers la conquête des marchés étrangers, le secrétaire général d'Algex assure, d'autre part, que



Ph.D. R.

le délai de rapatriement des dividendes tirés des exportations allait être rallongé à une année contre 120 jours précédemment.

Le recul des exportations a fini par aggraver la dépendance de l'Algérie vis-à-vis des importations. Aujourd'hui, le gouvernement encourage les exportations hors hydrocarbures.

Dans le même sens, il y a une stratégie qui se développe pour

une réduction des importations et la valorisation du produit local. Afin d'améliorer la part des exportations des produits algériens dans la structure globale des exportations algériennes, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a jugé, en marge de l'ouverture de la Foire internationale d'Alger, tout d'abord, que les entreprises algériennes doivent se mettre à niveau en matière de

gestion et d'exploitation, et de mettre les produits en conformité avec les exigences internationales en matière, notamment de calibrage, d'emballage et de conditionnement.

Au-delà donc des mesures techniques et administratives, c'est tout le fonctionnement de l'économie algérienne, orientée vers l'importation, qu'il faut revoir.

L. A. R.

Autisme chez l'enfant

Appel à une prise en charge précoce

L'enfant atteint d'autisme doit être pris en charge dès les premiers mois pour pouvoir assurer un grand pourcentage de guérison, ont souligné dimanche à Bouira plus de deux cents médecins et spécialistes participant à une rencontre régionale sur la pédopsychiatrie.

Au cours de cette journée d'étude scientifique, qui a duré deux jours (samedi et dimanche), au niveau de l'Institut national de formation paramédicale de Sour El-Ghozlane (sud de Bouira), les médecins spécialistes ainsi que des psychiatres et psychologues ont mis l'accent sur la nécessité de mettre tous les moyens nécessaires pour assurer une bonne

prise en charge des enfants autistes, «dont le nombre ne cesse de croître», ont-ils mis en garde. Ce nombre d'enfants malades venus de plusieurs wilayas du pays (Alger, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa, Boumerdès et Blida), risque d'augmenter en l'absence de dépistage précoce et de bonne prise en charge notamment dans les régions du Centre, a averti M. Bounous. «Nous avons tiré la sonnette d'alarme sur cette question», a-t-il dit, déplorant le fait que «plusieurs familles n'acceptent pas que leurs enfants soient autistes ou pris en charge dans des centres spécialisés, il faut casser ce tabou», a insisté le directeur de

l'EHS d'Oued Aissi (Tizi Ouzou).

Plusieurs volets liés à cette maladie ont été évoqués par les différents médecins et spécialistes ayant pris part à cette rencontre, organisée par la direction de la santé de Bouira sous l'égide de la direction de tutelle.

Placée sous le thème «Troubles du spectre autistique : comprendre et agir», cette rencontre a été aussi l'occasion pour les participants pour souligner que les symptômes de cette maladie sont généralement détectés par les parents dès les deux premières années de la vie de l'enfant. Le diagnostic de l'autisme peut se faire par un entretien approfondi avec les parents

afin de préciser au mieux les différentes étapes du développement de l'enfant malade et d'établir un bilan de ses comportements et interactions actuels, ou bien, par l'observation de l'enfant et des mises en situation à visée interactive, et ce, pour évaluer les différentes manifestations du syndrome autistique, a souligné Siaci Rachid.

«Le diagnostic doit être supervisé par un médecin spécialiste (psychiatre ou neuro-pédiatre) et comprend obligatoirement l'élimination de pathologies qui peuvent se manifester d'une manière proche de celle d'un autisme», a insisté le même intervenant.

Hatem N.

Le wali de Jijel :

Investir dans l'agriculture est «une exigence»

L'investissement dans l'agriculture est, aujourd'hui, «une exigence» a affirmé dimanche à Jijel le wali, Larbi Merzoug, à l'ouverture des journées d'orientation et de promotion de l'investissement soutenant que de nombreux facteurs concourent au développement et à la promotion de l'agriculture dans la wilaya. Les facilitations et mesures incitatives décidées par l'Etat plaident en faveur de l'investissement et du développement de ce secteur, a précisé le chef de l'exécutif local, rappelant les atouts et les potentialités de la région dans l'agriculture, lors de cette rencontre organisée au centre de formation des agents techniques supérieurs des forêts (CFATSF) de Kissir. Le

même responsable a cité, à titre d'exemple, l'utilisation de la multi-chapelle comme moyen efficace pour «accroître la production» et a également appelé à l'investissement dans d'autres créneaux des secteurs agricole, forestier et celui de la pêche, générateurs d'emploi et de richesse. «L'investissement doit être une réponse à la réduction des importations de produits alimentaires», a-t-il lancé à l'adresse de l'assistance, rappelant que tous les mécanismes sont mis en œuvre pour encourager l'acte d'investir. Quelque cent cinquante agriculteurs, investisseurs, transformateurs, ont assisté aux travaux de cette rencontre initiée par la direction de wilaya des services agricoles (DSA) et

devant se poursuivre jusqu'à lundi dans cet établissement de formation. A l'ouverture, le directeur local des services agricoles, Abdelmadjid Chenafi, a exposé les potentialités et atouts de la région pour l'investissement agricole, les axes et créneaux d'investissement ainsi que les pôles agricoles à promouvoir.

De par sa vocation agricole, le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie locale avec un effectif d'emploi évalué à 77 000 soit 22% du total de l'emploi de la wilaya (classé en 3^e position après l'administration, les services et le BTPH), a indiqué ce responsable, affirmant que les projections pour les dix prochaines années prévoient l'irrigation de la

totalité des superficies irrigables, soit 12 000 hectares de terres.

La communication a porté sur les potentialités dans le domaine maraîcher, oléicole, élevage bovin laitier, où trois pôles agricoles sont à promouvoir dans ces créneaux.

L'environnement actuel est favorable à l'investissement agricole, notamment à travers les facilitations financières accordées par le FNDA (fonds national de développement agricole) et plus précisément le crédit ETTA-HADI (à taux bonifiés), a insisté à dire le responsable rappelant les possibilités de partenariat avec les concessionnaires agricoles.

Il a estimé que les détenteurs de capitaux devraient s'impliquer

davantage dans le développement des activités agricoles de la wilaya pour assurer «une meilleure valorisation de ses potentialités par une augmentation de la production et de la productivité», a souligné M. Chenafi.

Cette rencontre, ouverte par une exposition, sera ponctuée par plusieurs communications présentées par la Badr (Banque de l'agriculture et du développement rural), des organismes de la Caisse d'allocation chômage (Cnac), Ansej (soutien à l'emploi des jeunes), Andi (développement de l'investissement), CRMA (mutualité agricole), direction de l'Industrie et des mines, la pêche, les forêts, ainsi que de l'Institut national de la recherche forestière (INRF).

Lamine H.

Agriculture-recherche

Vers la création de réseaux autour de sept filières stratégiques

■ Des réseaux impliquant les acteurs économiques et scientifiques seront créés prochainement autour de sept filières agricoles stratégiques, afin de rassembler les compétences nationales pour la réalisation des objectifs du quinquennat en cours, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi.

Par Amel B.

« Les réseaux font partie des outils qui nous permettent de mobiliser toutes les compétences scientifiques et de recherche et développement autour des filières stratégiques définies dans le cadre du quinquennat en cours », a souligné le ministre lors d'une journée thématique sur les réseaux des filières stratégiques de l'agriculture organisé à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA). Il s'agit de mobiliser ces compétences autour des filières céréales, lait, viandes rouges bovines et ovines, tomate industrielle, pomme de terre et économie forestière. Dans ces filières, le gouvernement compte réduire les importations pour certains produits comme le blé dur et exporter d'autres tels que les maraichers et les fruits. « Rassembler les compétences scientifiques autour de ces filières va aider les producteurs et les opérateurs économiques à améliorer leur travail sur le plan de la qualité, de la productivité et la compétitivité », a expliqué M. Ferroukhi. Des ateliers spéciali-

sés ont été organisés lors de cette journée afin de proposer les modalités de mise en place de ces réseaux qui sont appelés à participer dans l'économie réelle des sept filières retenues. L'implication de la recherche et développement devrait réduire le temps et la distance entre les différents segments de filières et répondre aux problématiques que rencontrent les opérateurs au niveau de la production, la transformation, la commercialisation et l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires. « Il s'agit d'une nouvelle ère pour le développement de la recherche scientifique mise au service de l'agriculture », a indiqué le directeur général de l'INRAA, Fouad Chehat. La nouvelle loi d'orientation scientifique permet de mettre en place une stratégie globale destinée à encourager la recherche scientifique dans les secteurs socio-économiques. Présent à cette rencontre, le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, a indiqué que l'université devrait désormais s'impliquer dans le développement socio-économique du pays. C'est d'ailleurs, l'objectif de la nouvelle stratégie du secteur qui incite



Ph. A. D. R.

chaque université à avoir un projet d'entreprise, a-t-il renchéri. L'université est aussi appelée à mettre en place des plans de recherche-développement à long terme à travers des spécialités par rapport à la région de son implantation, selon lui. M. Hadjar a rappelé que l'article 43 de la nouvelle loi d'orientation scientifique stipule que l'objectif de la création de ce genre de

réseaux est de rassembler les compétences et l'utilisation des moyens communs au service du développement économique du pays. Dans sa stratégie de sortie de dépendance des revenus des hydrocarbures et de diversification de l'économie nationale, le gouvernement a recensé, dans le secteur agricole, des filières où l'Algérie dispose de potentialités à même d'assurer

son autosuffisance et de dégager une surproduction pour l'exportation. C'est le cas du blé dur dont les importations ont atteint 17,6 millions de quintaux pour une valeur de 783 millions de dollars en 2015, alors que la production nationale s'était établie à 20,2 millions de quintaux durant la même année. Pour réduire ces importations de blé dur, le gouvernement mise sur l'amélioration de la production dans les zones du Sud, l'utilisation des systèmes économiseurs d'eau et atteindre un rendement de 40 quintaux/ha contre 17 actuellement. Concernant le lait, il s'agit d'accroître la production actuelle, qui est de 3,75 milliards de litres/an, à plus de 5,5 milliards de litres à l'horizon 2019. Le plan table aussi sur zéro importation de poudre de lait pour les produits dérivés, soit un volume en équivalent litre de l'ordre de 1,6 milliard de litres. Pour la pomme de terre, le gouvernement veut maintenir une couverture totale des besoins du marché national et dégager un excédent pour l'exportation et pour la transformation. Il s'agit aussi d'arriver à zéro importation de semence classe A à l'horizon 2019, soit une économie de 36 millions de dollars. Pour la tomate industrielle, l'objectif est de réduire à zéro importation de concentré de tomate d'ici à 2019 et d'exporter 25 000 tonnes de double concentré.

Banque africaine de développement

Baba Ammi appelle à des financements compétitifs

Le ministre délégué chargé du Budget et de la Prospective, Hadji Baba Ammi, a plaidé à Lusaka (Zambie) pour des financements compétitifs, afin de faire aboutir la stratégie de la Banque africaine de développement (BAD) en Afrique, a indiqué un communiqué du ministère des Finances. M. Baba Ammi a tenu ces propos lors de son intervention à la 51^e réunion du Conseil des gouverneurs du Groupe de la BAD, tenue du 23 au 27 mai dans la capitale zambienne. Pour que la stratégie de la BAD réussisse, a-t-il déclaré, elle doit nécessairement inclure des « actions transversales » comme le développement des infrastructures, la mise en place de programmes d'éducation adaptés et de qualité ainsi que des programmes de santé inclusifs. M. Baba Ammi a insisté pour que les financements de la BAD demeurent « très compétitifs », ajoute le communiqué qui précise que les propositions faites par le ministre ont recueilli un grand appui de la part des gouverneurs de banques participant à cette rencontre régionale. En marge de ces assemblées, le ministre a participé à plu-

sieurs tables rondes consacrées aux questions de développement et de résilience économique. Il s'est aussi entretenu avec le président de la BAD, Akinwumi Adesina, avec lequel il a discuté de la coopération entre cette institution financière et l'Algérie. M. Adesina a exprimé sa satisfaction quant à la nature et au niveau appréciable des relations avec l'Algérie et a confirmé sa volonté d'accompagner le pays dans ses efforts de développement économique et social. M. Baba Ammi a également eu des entretiens avec certains de ses homologues africains, avec lesquels il a procédé à un échange de vues sur la situation économique mondiale et ses répercussions sur le continent africain ainsi que sur l'état des relations bilatérales et les moyens de les développer. Par ailleurs, le ministre a reçu, en audience, le président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). A l'occasion de cette rencontre, il a été examiné les possibilités de développer la coopération avec cette institution notamment en matière de financement des exportations algériennes, selon le com-

munié. La 51^e réunion du Conseil des gouverneurs de la BAD a eu pour thème « Energie et changement climatique ». M. Adesina s'est engagé à mettre en œuvre une vision pour l'Afrique basée sur cinq priorités : éclairer l'Afrique et l'électrifier, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines. A rappeler que le président de la BAD avait effectué une visite à Alger en avril dernier, au cours de laquelle l'Algérie et cette banque du continent africain s'étaient engagées à définir une stratégie de mobilisation des ressources en vue de contribuer dans le financement de la croissance du pays. M. Adesina avait alors affirmé que la BAD était disponible à mettre à la disposition de l'Algérie ses outils et son expérience pour permettre au pays de poursuivre les réformes engagées afin d'assurer une croissance plus forte et inclusive. Créée en 1964, la BAD compte aujourd'hui 80 pays membres dont 54 pays africains et 26 non-africains.

Samy O./APS

A. B.

Selon le P-DG du groupe pétrolier Sonatrach

Le Sud-Ouest du pays ouvre des perspectives énergétiques prometteuses

La région du Sud-Ouest du pays offre des perspectives énergétiques prometteuses, a affirmé à Adrar, le Président-directeur général (P-DG) du groupe pétrolier Sonatrach, Amine Mazouzi. « La région du Sud-Ouest du pays offre des perspectives énergétiques prometteuses à court terme, et Sonatrach entend, au titre des plans d'action, développer la production et réaliser de nouvelles explorations dans cette région pour consoli-

der les capacités de production en avenir », a souligné, M. Mazouzi en marge de l'inspection des entreprises pétrolières établies sur le territoire de la wilaya d'Adrar. Le P-DG a, lors de sa visite, inspecté l'unité de séchage de gaz dans la commune de S'bâa, 40 km au nord du chef-lieu de la wilaya d'Adrar, d'une production actuelle de 700 000 m³ de gaz/jour, pour passer prochainement à plus de 1,4 million m³/J, selon les explications fournies par les

responsables de cette unité. Cette installation énergétique assure l'alimentation en gaz des centrales électriciennes des communes de Timimoune, Adrar, Zouiat-Kounta et la raffinerie de pétrole installée dans la région de S'bâa. Cette dernière, qui a fait également l'objet de la visite du P-DG de Sonatrach où il a pris connaissance des unités de maîtrise, de traitement et le laboratoire, offre une production de brut de 600 000 tonnes/an de pétrole

brut. M. Mazouzi a, à cette occasion, rendu hommage aux efforts fournis par les employés, notamment les jeunes de la région, qui, a-t-il dit, ont « relevé le défi en récupérant cette unité en entité purement nationale après avoir été un partenariat algéro-chinois ». Il a, à ce titre, mis en valeur la parfaite coordination entre l'entreprise et les responsables locaux du secteur de l'énergie qui ont largement contribué à la réalisation de cet acquis.

Regroupant actuellement un personnel de 460 employés, cette raffinerie assure également la production d'autres dérivés du pétrole, dont divers carburants à alimenter différentes régions du pays. Mettant à profit cette tournée dans la région, le P-DG de Sonatrach a, lors d'une réunion tenue au niveau de cette installation énergétique de S'bâa, passé en revue les grands axes du futur plan d'action de l'entreprise Sonatrach dans la région. R.E.

Batna/Commémoration

60^e anniversaire de la destruction du centre de l'armée française de Maâfa

■ La daïra d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna, a commémoré samedi le 60^e anniversaire de la destruction par les moudjahidine de la région, du centre de l'armée d'occupation française de Maâfa, un certain 30 mai 1956.

Par Mahi T.

La commémoration de cet événement phare de la guerre de Libération nationale a été marquée, cette année, par le raccordement, dans une ambiance festive, au gaz naturel des foyers de la localité chahid Messaoud Madkour, communément appelé El Ghali où se trouve la stèle commémorative de cette date anniversaire, a-t-on constaté.

Un des animateurs de la première heure du mouvement national Décès de Chawki Mostefai

CHAWKI MOSTEFAI, personnalité politique et historique de la guerre de Libération nationale, est décédé samedi soir à Alger à l'âge de 96 ans, a-t-on appris de ses proches. L'inhumation aura lieu ce lundi au cimetière d'Ain Benian après la prière du Dohr. La levée du corps aura lieu au domicile familial, a-t-on ajouté de même source. Né le 5 novembre 1919 à M'sila, le défunt fut un des animateurs de la première heure du mouvement national, auquel il a consacré sa vie politique de 1941 à 1962, en témoignent ses proches et amis. Selon sa biographie, Chawki Mostefai entre à l'école primaire de Bordj-Bou-Argeridj où il reçoit un enseignement éducatif littéraire français. Il entre ensuite au collège de Sétif pour poursuivre des études secondaires, où il obtient avec succès son baccalauréat de philosophie en 1938. Il fait des études universitaires de médecine à Alger, interne à Toulouse puis se spécialise en ophtalmologie à Paris (France). Entre 1936 et 1937, il est membre de la section des jeunes socialistes (SFIO) à Sétif. Il a été missionné par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), pour négocier avec l'OAS l'arrêt des hostilités, de la terre brûlée et par conséquent, la reconnaissance des accords d'Evian du 19 mars 1962.

K. L.



Plusieurs activités culturelles et sportives ont marqué cette commémoration ponctuée par des interventions et témoignages sur la destruction de ce centre de l'armée de colonisation dans une opération militaire des combattants de l'ALN (Armée de Libération nationale) qui avait porté un coup dur à la stratégie militaire française visant à étouffer les maquis et à épier les mouvements des djou-

noud, a-t-on noté. Cette opération a permis de desserrer l'étau sur les Aurès, a déclaré le moudjahid Saleh Bouzidi, indiquant que cette action de destruction du poste avancé des forces coloniales a donné lieu à l'élimination de 40 soldats de l'armée française et de récupérer un important lot d'armes et de munitions.

Trente-deux moudjahidine, dirigés par le chahid Salah

Nezar ont exécuté l'assaut, suivant une tactique militaire visant à investir et détruire totalement ce poste avancé des forces ennemies, a-t-on témoigné, précisant que l'opération avait été réalisée en collaboration avec des civils parmi les habitants de Maâfa et Ain Touta. La bataille qui a duré une heure de temps (de 1h à 2h du matin), a eu pour résultat la destruction totale de ce centre militaire, a-t-on fait

savoir, ajoutant que quatre moudjahidine parmi les rangs de l'ALN sont tombés au champ d'honneur. Les forces coloniales ont anéanti par la suite les deux localités (Lemedassa et Fetatcha) et assassiné quatre civils arrêtés à proximité des débris du centre démolé, selon les témoignages recueillis en marge de la célébration de cet événement glorieux de l'histoire de l'Algérie.

M. T./APS

La région a été au cœur de la Révolution

L'Ahaggar a répondu à l'appel du 1^{er} Novembre

La région de l'Ahaggar a assumé un grand rôle durant la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et a été au cœur de ces événements et développement, a indiqué mercredi à Tamanrasset, l'historien Lahcen Zeghidi.

«La région de l'Ahaggar a répondu à l'appel de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, une réponse qui s'est traduite par de larges actions de mobilisation de sa population pour renforcer les rangs de l'armée de Libération nationale (ALN) face à la présence coloniale», a affirmé M. Zeghidi lors d'une journée d'étude tenue à la maison de la culture de

Tamanrasset, à l'initiative d'organisations locales de la famille révolutionnaire.

Selon le conférencier, cette région du Grand Sud du pays a assumé un grand rôle dans la préservation de l'unité nationale à travers les positions de la population locale qui s'est dressée contre l'occupant, a déjoué sa politique visant la séparation du Sahara du reste du pays et a fait de la région un espace stratégique de soutien à la glorieuse lutte de Libération.

Dans sa lecture analytique de la déclaration du 1^{er} Novembre 1954, M. Zeghidi a esti-

mé que «ce document historique constitue un référent fort, pour ce qu'il renferme comme conceptions et axes de grande importance pour l'édification de la société algérienne et de ses composantes culturelles et civilisationnelles».

Initiée en coordination avec l'association socio-culturelle pour la dynamisation de la société civile, cette journée d'étude s'est déroulée en présence des autorités locales, des représentants de la société civile, de moudjahidine et d'étudiants.

Hani Y.

Association de la diaspora africaine

Vibrant hommage à Bruxelles à Aït Ahmed

Un vibrant hommage a été rendu, vendredi à Bruxelles, à feu Hocine Aït Ahmed, «figure emblématique» du mouvement national de libération au cours d'une soirée d'hommage aux figures de libération africaine.

Organisée par l'Association à but non lucratif Bana Mboka (Enfants du pays, une association de jeunes issus de la diaspora africaine), avec le soutien du Collectif mémoire coloniale et lutte contre les discriminations, cette soirée se veut un hommage aux précurseurs, aux combattants et combattantes de la liberté, aux indépendantistes, aux penseurs et philosophes d'Afrique sub-saharienne et du Nord qui ont tracé la voie et

ouvert des brèches pour la nouvelle génération.

Belkacem Amarouche, parlementaire du Front des forces socialistes (FFS), fondé en 1963 par le défunt Aït Ahmed, a salué au cours de cette soirée, «une des figures marquantes du mouvement national de lutte contre le colonialisme français».

«Irréductible et précurseur de l'opposition démocratique en Algérie, Hocine Aït Ahmed fut un militant infatigable et défenseur des droits de l'homme, un fervent de la liberté et de la démocratie», a-t-il souligné.

«Pionnier de la diplomatie algérienne», Hocine Aït Ahmed qui a conduit la délégation algérienne à la conférence de

Bandung des pays non-alignés en 1955 a accompli un travail de lobbying «remarquable», a rappelé ce parlementaire qui a insisté sur les résolutions prises par cette conférence en faveur du droit à l'autodétermination et à l'indépendance des trois pays du Maghreb (Algérie-Tunisie-Maroc).

Il a rappelé également le «rôle important» tenu par feu Aït Ahmed à la première Conférence des partis socialistes asiatiques, réunie en janvier 1953 à Rangoun en Birmanie, pour l'adoption d'une résolution soutenant la lutte de Libération dans les pays du Maghreb.

Belkacem Amarouche a mis l'accent sur l'œuvre de ce leader

politique qui a réussi, en septembre 1956, à faire inscrire la cause algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies.

«Cet exploit provoqua le retrait de la délégation française», a-t-il tenu à souligner.

L'élu du FFS a rappelé, longuement, le parcours historique de feu Aït Ahmed, depuis son premier engagement politique, jusqu'à son décès le 23 décembre dernier en exil, à Lausanne (Suisse), rappelant notamment son engagement durant la Révolution algérienne et ses prises de positions au sein de l'opposition après le recouvrement de l'indépendance nationale.

L. O.

Dragage du port de Boudis à Jijel

Extraction de 50 000 m³ de sable

■ Une opération de dragage du port de Boudis (Jijel) a été lancée à l'effet d'extraire entre 40 et 50 000 mètres cubes de sable et de déchets encombrant l'entrée et le bassin de cette infrastructure portuaire.

Par Ilham N.

Les travaux, confiés à l'entreprise publique Meditram, spécialisée dans les travaux maritimes pour un montant de 110 millions de dinars et un délai de quinze jours, permettront un meilleur accès et circulation aux abords et à l'intérieur du port. Le coup d'envoi des travaux a été donné par le wali, Larbi Merzoug, en présence notamment du président-directeur général de l'Entreprise portuaire de Djendjen (EPJ), des directeurs de wilaya des Transports, des Travaux publics et de la Pêche. Une drague à godet d'une capacité de 15 000 m³ par voyage a commencé à opérer depuis le chenal pour progresser graduellement vers le bassin du port dont le niveau de sable a atteint des proportions jugées alarmantes, constituant un risque pour les bateaux à l'entrée et à la

sortie. Une quinzaine de chalutiers et sardiniers avaient toutes les peines à circuler dernièrement dans cet espace en raison du fort ensablement des lieux, a confié le président de la Chambre de la pêche. Des relevés bathymétriques ont été effectués et révélé l'urgence d'un dragage du port, selon la même source. Le dernier dragage de cette infrastructure portuaire remonte à 2006, ce qui, a-t-on indiqué, est tout à fait normal, d'autant que l'ensablement des ports et abris de pêche est un phénomène naturel que connaissent les ports du monde entier, a-t-on affirmé. Les travaux seront achevés dans les délais impartis (15 jours), a assuré un responsable de Meditram, affirmant que le sable extrait des lieux, du fait de sa pollution, ne sera pas utilisé à d'autres fins (bâtiment, construction, travaux publics à). Dans une déclaration à la presse, le wali a invité les



Ph. > D. R.

professionnels de la pêche et utilisateurs du port à collaborer au programme d'animation prévu pendant la saison estivale dans cette infrastructure. Ce port sera ouvert aux visiteurs, comme lieu de villégiature et de découverte pour les estivants venus d'autres wilayas, a indiqué le wali, rassurant que la question de sécurité

de cet espace et des équipements s'y trouvant sera entièrement prise en charge par les services concernés, en réponse aux appréhensions exprimées par les professionnels de la mer. Le chef de l'exécutif local a, en outre, confirmé l'ouverture au mois de juin courant d'une desserte maritime entre Jijel et Alger

via Béjaïa par l'Entreprise nationale de transports maritimes de voyageurs (Entmv).

I. N./APS

Souk Ahras

Les capacités de collecte et de stockage des céréales bientôt renforcées

Les capacités de collecte et de stockage des céréales à Souk-Ahras seront renforcées par l'ouverture de deux points supplémentaires de collecte, prévus au chef-lieu de wilaya et dans la commune de M'daourouch, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles (DSA).

Ces deux points de collecte, opérationnels au titre de la campagne moissons-battage qui sera lancée à la mi-juin prochain, vont appuyer les seize autres points de collecte et de stockage de céréales répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya, a précisé Abderrahmane Mansouri. Pas moins de 138 600 ha sont concernés par la campagne moissons-battage à Souk Ahras, a-t-il noté, détaillant que 76 600 ha sont consacrés au blé dur, 30 000 ha au blé tendre et 30 000 ha réservés à l'orge, à côté de 2 000 hectares d'avoine.

Les prévisions de production céréalière pour cette saison tablent sur un «chiffre record» de deux millions de quintaux, contre 1,276 million de quintaux, réalisés la saison précédente, selon la même source. M. Mansouri a ajouté que le parachèvement des travaux de réalisation des deux silos de stockage d'une capacité globale de 200 000 quintaux, dans les communes d'Oued El-Kebrit et d'El-Mechrouha, contribueront à «résoudre la problématique du stockage en plein air».

Les dernières campagnes moissons-battage ont été ponctuées par une production céréalière «abondante», a souligné, de son côté, le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (Ccls) de Souk-Ahras, Abdelhamid Aïch, expliquant que pas moins de 260 000 quintaux de céréales ont été stockés en plein air, et

d'autres quantités ont été transférées vers les principaux entrepôts des wilayas limitrophes, Tébessa et Oum El-Bouaghi notamment. Dans l'objectif de réussir la campagne moissons-battage, la Ccls de la wilaya de Souk-Ahras a mobilisé vingt camions de dix à vingt tonnes pour le transport des céréales, ainsi que des grands sacs d'une capacité oscillant entre dix et quatorze quintaux, aux côtés de la mobilisation de 500 moissonneuses-batteuses en plus de 115 autres machines de mêmes type acquises à travers la formule du «leasing».

Un plan de lutte contre les incendies de récolte a été également élaboré en prévision du lancement de la campagne moissons-battage, en coordination entre les services de la DSA, les services de la Protection civile et la Conservation des forêts, a-t-on conclu.

Ali O./Agences

Débattu à Biskra

L'accès des PME aux marchés de sous-traitance des grandes entreprises

Les intervenants au séminaire de l'initiative et de la sous-traitance, ouvert à Biskra, ont insisté sur l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux marchés de sous-traitance des grandes entreprises économiques actives sur le territoire de la wilaya. La rencontre a mis l'accent sur les possibilités d'accompagnement, de formation et de sous-traitance offertes aux PME par les entreprises dont la cimenterie Cilas, en cours de construction dans la commune Djemor (Biskra), a indiqué

Mohamed Benmehdi, directeur de Cilas, dans son intervention lors de cette rencontre tenue au siège de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Il a déclaré que ce rendez-vous vise à faire découvrir au PME les besoins du réseau d'entreprises opérationnelles à Biskra en matière de sous-traitance. Le président de la chambre du commerce et d'industrie (CCI-Ziban), Abdelmadjid Khobzi, a estimé de son côté que le séminaire présente la composition du tissu des entreprises écono-

miques de la wilaya, les domaines d'activités multiples et opportunités à saisir par les jeunes entrepreneurs.

Les universitaires et stagiaires des établissements de formation présents à la rencontre peuvent d'ores et déjà commencer à «mûrir» leurs futurs projets d'entreprise, a ajouté le même opérateur. Plusieurs entreprises ont pris part à cette rencontre de deux jours dont Naftal, Biskria Ciments, Péto Barka, aux côtés des administrations, des institu-

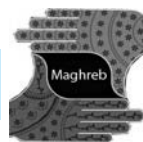
tions bancaires et également le Centre de facilitation et les pépinières des entreprises. Ouverte par le wali Mohamed Hamidou, la rencontre est marquée par l'organisation d'un concours de la meilleure idée de projet d'entreprise dont les huit premiers lauréats bénéficieront d'un programme d'appui et de formation intensif, l'avantage d'accéder à des bureaux à la pépinière des entreprises et de décrocher des marchés de sous-traitance, selon les organisateurs.

F.A.

Blida 26 familles relogées à Boufarik

QUELQUE 26 familles habitant des habitations précaires datant de l'époque coloniale, de la commune de Boufarik (Blida) ont été relogées dans des appartements neufs de la cité Sidi Aïssa de Guerouaou, a-t-on appris du président de la commune, Kamel Athmani. L'opération, intervenant à la veille du mois sacré du ramadhan, a été fortement appréciée par les familles bénéficiaires, selon leurs déclarations. Aussitôt les familles évacuées, les services de la commune ont entamé la destruction des habitations libérées, en perspective du lancement de la réalisation du projet de dédoublement du boulevard Si Ben Youcef, a fait savoir M. Athmani, se félicitant de l'évacuation de ces habitations précaires qui ont longtemps constitué une entrave à la concrétisation de ce projet visant la fluidification du trafic au centre-ville. Le responsable a signalé la programmation pour bientôt de nombreuses autres opérations similaires de relogement, avec une priorité pour les familles habitant sur des sites destinés à l'implantation de projets d'intérêt général, a-t-il observé. Le wali de Blida, Abdelkader Bouazghi, avait annoncé ce week-end la programmation à la distribution de 2 000 logements publics locatifs, avant la fin juillet, dans les communes d'Oued Djer, Boufarik, Ain Romana et Meftah, rappelle-t-on.

R.R.



Violations des droits des militants sahraouis

Les parlementaires européens expriment leur préoccupation

■ Les arrestations arbitraires, mauvais traitements et tortures que subissent les militants sahraouis dans les prisons marocaines préoccupent les parlementaires européens qui ont alerté, une nouvelle fois, la chef de la diplomatie européenne sur la situation des détenus sahraouis, notamment celle des étudiants emprisonnés suite aux violents affrontements de fin janvier dans les universités d'Agadir et de Marrakech (Maroc).

Par Anis F./APS

Dans une question écrite adressée à la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, l'eurodéputé Neoklis Sylikiotis a alerté la Commission européenne sur la détérioration de l'état de santé des étudiants sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines après leur arrestation suite aux affrontements qui ont opposé ces derniers aux étudiants marocains. «La santé des grévistes de la faim se dégrade chaque jour qui passe. Certains d'entre eux ont été transportés à l'hôpital», a-t-il fait savoir, affirmant que ces étudiants «ont été arrêtés et ont subi des mauvais traitements aux mains de la police marocaine». «Ils sont en grève de la faim parce qu'aucune enquête n'a été menée sur les prétendus crimes qu'ils auraient commis. Ils exigent un traitement humain, le respect de leurs droits de l'homme et un procès équitable en conformité avec le droit international et la nouvelle Constitution marocaine», a-t-il souligné. Selon cet eurodéputé, les étudiants accusés d'assassinat sont détenus dans les prisons marocaines en raison de «leurs convictions politiques



PH. : DR

concernant le Sahara occidental et leur participation à des manifestations pacifiques». Il a exhorté, à ce titre, la Commission européenne à intervenir pour amener le gouvernement marocain à respecter les droits des Sahraouis, en particulier leur droit à un procès équitable et à libérer ceux qui ont été détenus arbitrairement. De son côté, l'eurodéputé Joao Pimenta Lopes a dénoncé les conditions de détention des étudiants sahraouis, affirmant que

ces derniers «ont été torturés, humiliés et ont subi des traitements inhumains et dégradants aux mains de la police judiciaire». Selon cet eurodéputé, ces détenus «n'ont bénéficié d'aucune assistance juridique», et que le juge d'instruction chargé de l'affaire ne les a auditionnés qu'après la détérioration de l'état de santé du prisonnier Ali Charqui, tombé dans le coma après 28 jours de grève de la faim. Il a rappelé, dans ce contexte, le décès, le 15 avril

dernier, du prisonnier politique sahraoui Brahim Sikka qui a rendu l'âme après une grève de la faim pour protester contre le traitement qui lui a été réservé par les autorités marocaines. «Brahim Sikka (à) est mort suite à la grève de la faim qu'il a commencée pour protester contre l'injustice et l'humiliation qu'il a subi après avoir été battu, insulté et interrogé», a affirmé cet eurodéputé dans la question adressée à M^{me} Mogherini. Le député européen a interpellé, à

ce titre, la chef de la diplomatie européenne sur les mesures que doit prendre l'UE pour mettre fin à la répression marocaine dans les territoires occupés du Sahara occidental, mais surtout pour l'application des résolutions de l'ONU et la mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination.

A. F./APS

Libye Messahel s'entretient avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est entretenu au Caire avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale libyen, Fayed Serradj. Lors d'un entretien en marge de la réunion extraordinaire du Conseil ministériel de la Ligue arabe, les deux parties ont évoqué «les développements de la situation en Libye à la lumière des efforts consentis par le Conseil présidentiel pour la mise en œuvre de l'accord politique et le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays». Par la même occasion, M. Messahel a réitéré «le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple libyen», soulignant le rôle du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale qui «est le seul représentant du peuple libyen pour surmonter cette étape difficile, répondre aux aspirations du peuple libyen frère et préserver son unité et sa souveraineté». Le ministre a invité les parties libyennes à «adhérer à ce processus et à faire prévaloir l'intérêt suprême de la Libye», exprimant «la disposition de l'Algérie à accompagner les autorités libyennes pour l'aboutissement du processus de réconciliation nationale». De son côté, M. Serradj a salué «le soutien constant de l'Algérie au processus politique libyen» et chargé M. Messahel «de transmettre un message de remerciements et de reconnaissance au président de la République Abdelaziz Bouteflika pour sa solidarité avec la Libye sœur dans cette conjoncture».

R.M.

Tunisie

Moncef Marzouki : 2017, l'année de tous les risques

Le président fondateur du parti «Mouvance Tunisie Volonté», Moncef Marzouki, a estimé, à Sfax, que «l'année 2017 sera celle de tous les risques aux plans économique et politique».

L'étape actuelle, a-t-il ajouté, exige de fonder un nouveau système politique pour rompre avec le culte de la personnalité, les calculs partisans, l'égoïsme et le régionalisme.

Aujourd'hui, la priorité est de trouver des solutions aux problèmes socio-économiques, a-t-il précisé au cours d'un meeting à Sfax, organisé en marge de l'inauguration du nouveau local de la coordination régionale du parti. Il a émis le vœu de voir les prochaines élections municipales permettre d'accorder de vrais pouvoirs aux régions afin d'instaurer la décentralisation et la démocratie locale.

Moncef Mazouki était accompagné de Adnène Manser, secrétaire général du parti, et de Mabrouk Hrizi, député et membre du bureau exécutif du parti. Une conférence de presse

s'est tenue à cette occasion au cours de laquelle l'accent a été mis sur la situation économique du pays.

Le gouvernement demande à Londres de reconsidérer les conseils de voyage

La Tunisie a demandé à Londres de reconsidérer les conseils de voyage pour ses ressortissants, la concernant, en raison de la baisse considérable des touristes britanniques dans le pays, rapporte la chaîne de télévision BBC. Des responsables tunisiens ont exhorté les autorités britanniques à revoir les conseils de voyage émis depuis l'attaque terroriste de juin 2015, après la baisse de 90% du nombre de visiteurs britanniques en Tunisie durant les 6 premiers mois de l'année 2016. Le Royaume-Uni avait conseillé à ses ressortissants de ne pas se rendre en Tunisie après les deux attaques terroristes de 2015 qui ont fait 31 victimes britanniques, entre autres, affirmant que

d'autres attentats étaient «hautement probables». La station balnéaire de Sousse, dans l'est de la Tunisie, avait connu une attaque terroriste le 26 juin 2015, faisant 39. Trois mois avant, le 18 mars, au musée du Bardo, à Tunis, un attentat terroriste avait fait 22 morts.

Les conseils du ministère des Affaires étrangères aux ressortissants britanniques avaient été réaffirmés après un attentat-suicide contre un bus de la Garde présidentielle tunisienne qui a fait 12 victimes, le 24 novembre 2015.

Selon la BBC, l'ambassadeur de Tunisie au Royaume-Uni a déclaré que le gouvernement britannique devrait prendre en compte l'amélioration de la situation sécuritaire dans son pays depuis l'année dernière. Il a dit que la chute de l'activité touristique en Tunisie «nuît gravement» à l'économie du pays, soutenant qu'«une partie de la lutte contre la violence et le terrorisme est d'avoir une bonne économie». Le tourisme est un secteur-clé dans l'économie tuni-

sienne. Selon les chiffres de la Banque mondiale, il pèse plus de 7% du PIB national, et près de 500 000 emplois dépendent directement ou indirectement de ce secteur, soit environ 12% de la population active. L'Office tunisien du tourisme souligne qu'entre janvier et avril 2016 seulement 5 980 Britanniques se sont rendus en Tunisie contre 84 225 durant la même période en 2015. Réagissant à cette demande, le ministère britannique des Affaires étrangères a répondu que Londres était consciente des retombées économiques de ses conseils de voyage, mais que la sécurité de ses ressortissants était sa «principale préoccupation».

Rappelant que la Grande-Bretagne collabore avec les Tunisiens pour renforcer les mesures visant à protéger les touristes, le ministère britannique a souligné que ses conseils de voyage sont constamment à l'étude, et qu'ils seront changés dès l'amélioration de la situation sécuritaire.

Kamel L./Agences



Brexit

Les incertitudes d'un divorce compliqué

■ Un retrait du Royaume-Uni de l'UE plongerait les deux parties dans une situation inédite, les obligeant à bâtir une nouvelle relation pleine d'incertitudes après un mariage de plus de 40 ans.

Voici un tour d'horizon des questions sur la table : de la base juridique d'un éventuel divorce à l'étendue des nouvelles négociations qu'il provoquerait entre Bruxelles et Londres.

Une procédure de retrait de l'UE a bien été prévue dans les traités : il s'agit de la «*clause de retrait*» (article 50), introduite par le traité de Lisbonne (2009). Elle définit les modalités d'un retrait volontaire et unilatéral, qui est un droit ne nécessitant aucune justification.

Une fois la décision prise, Londres devrait négocier un «*accord de retrait*», conclu au nom de l'Union par le Conseil de l'UE (qui réunit les 28 États membres), à une majorité qualifiée, après approbation du Parlement européen.

Les traités européens cesseraient de lui être applicables à partir de la date d'entrée en vigueur de cet «*accord de retrait*». Ou bien deux ans après la notification du retrait, si aucun accord n'a pu être conclu dans l'intervalle. L'UE et Londres pour-



raient toutefois décider de proroger ce délai d'un commun accord.

Si la procédure du divorce existe, elle n'a encore jamais été utilisée : d'où de nombreuses interrogations sur les tractations qui seraient indispensables pour

définir une nouvelle relation, après quatre décennies qui ont imbriqué le Royaume-Uni et le reste de l'UE.

Cette nouvelle relation devrait-elle être réglée dès l'accord de retrait ? Ou faudrait-il deux négociations séparées ? La deuxième option semble la plus probable. Londres devrait aussi modifier sa législation nationale pour y remplacer la multitude de textes découlant de sa participation à l'UE, comme dans le domaine des services financiers.

«*Il est probable que cela prendrait longtemps, d'abord pour négocier notre sortie de l'UE, ensuite nos futurs arrangements avec l'UE, et enfin nos accords commerciaux avec les pays hors UE*», souligne le gouvernement britannique dans une étude communiquée au Parlement en

février. Il y évoque «*jusqu'à une décennie d'incertitudes*» qui pèseraient sur les marchés financiers ou encore la valeur de la livre. L'hypothèse la plus simple serait que le Royaume-Uni rejoigne l'Islande ou la Norvège comme membre de l'Espace Économique européen (EEE), ce qui lui donnerait un accès au marché intérieur. Mais Londres devrait alors respecter les règles contraignantes de ce marché, sans participer à leur élaboration et devrait verser une forte contribution financière. Un autre scénario serait de suivre l'exemple suisse. Mais «*il est peu plausible que le Royaume-Uni veuille emprunter cette voie*», estime l'ancien juriste en chef du Conseil de l'UE, Jean-Claude Pirijs, aujourd'hui consultant.

Dans une étude sur les scénarios d'un Brexit, il relève que la Suisse a conclu plus d'une centaine d'accords sectoriels avec l'UE, excluant les services, et que l'Union est aujourd'hui insatisfaite de sa relation avec Berne.

Parmi les autres options : la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'UE, ou une union douanière comme avec la Turquie. En l'absence d'accord, le Royaume-Uni «*deviendrait simplement, à partir de la date de son retrait, un État tiers vis-à-vis de l'UE, comme les États-Unis ou la Chine*», observe M. Pirijs.

Quel impact pour les Britanniques dans l'UE ? Londres devrait négocier ce que deviendrait le statut de ses quelque deux millions de ressortissants vivant ou travaillant dans l'UE. Leurs droits à la retraite ou encore leur accès à des services de santé dans les 27 autres pays de l'Union seraient en effet remis en cause.

«*Les citoyens du Royaume-Uni résidant à l'étranger, dont ceux qui ont pris leur retraite en Espagne, ne pourraient pas supposer que ces droits seront garantis*», observe le gouvernement britannique dans son étude. Et chaque droit qui serait négocié en faveur des Britanniques dans les pays de l'UE devrait se faire sous condition de réciprocité pour les ressortissants de l'UE au Royaume-Uni, note-t-il.

Londres devrait négocier ce que deviendrait le statut de ses quelque deux millions de ressortissants vivant ou travaillant dans l'UE. Leurs droits à la retraite ou encore leur accès à des services de santé dans les 27 autres pays de l'Union seraient en effet remis en cause.

«*Les citoyens du Royaume-Uni résidant à l'étranger, dont ceux qui ont pris leur retraite en Espagne, ne pourraient pas supposer que ces droits seront garantis*», observe le gouvernement britannique dans son étude. Et chaque droit qui serait négocié en faveur des Britanniques dans les pays de l'UE devrait se faire sous condition de réciprocité pour les ressortissants de l'UE au Royaume-Uni, note-t-il.

Dans une étude sur les scénarios d'un Brexit, il relève que la Suisse a conclu plus d'une centaine d'accords sectoriels avec l'UE, excluant les services, et que l'Union est aujourd'hui insatisfaite de sa relation avec Berne.



Points chauds

Popularité

Par Fouzia Mahmoudi

Malgré les multiples remises en place et les menaces à demi-tons de Manuel Valls et de François Hollande lui-même, il semblerait qu'Emmanuel Macron soit bien décidé à jouer à fond la carte de l'individualisme en continuant à propulser son mouvement En Marche ! alors que les côtes de popularité du président et du Premier ministre sont, comme toujours, au plus bas. Mais rien ne pourrait être plus différent pour le jeune ministre de l'Économie qui, lui, au contraire connaît une popularité inégalée à gauche. Profitant de cet élan, son mouvement lancé le 6 avril dernier a débuté cette semaine une campagne de porte-à-porte, dont l'objectif est de consulter 100 000 personnes d'ici à juillet et de livrer un «*diagnostic*» après l'été. «*On est toutes et tous convaincus que le pays est face à des défis qui sont nouveaux et que les partis classiques ne permettent pas totalement de résoudre*», explique le ministre de l'Économie dans une vidéo postée samedi sur le compte Facebook de son mouvement. Selon lui, son mouvement et sa démarche de porte-à-porte doivent contribuer à «*construire le camp du progrès*». Il veut mettre l'accent sur le «*travail*» et les inégalités. «*On doit traquer les rentes et recréer une égalité des chances*», préconise le populaire ministre de l'Économie. «*Cette grande marche, son objectif c'est d'aller à la rencontre des Français, de faire ce diagnostic du pays en ouvrant une porte, en allant au-devant des autres*», explique Emmanuel Macron, qui s'est fixé comme objectif de collecter 100 000 témoignages. Ils permettront de nourrir le «*diagnostic du pays*» qu'Emmanuel Macron veut présenter «*à la fin de l'été*», en s'appuyant également sur le travail d'experts. Les «*marcheurs*», encadrés par des coordinateurs, soumettront à leurs interlocuteurs un questionnaire comportant huit questions ouvertes, du type «*Qu'est-ce qui marche en France ?*». Le ministre de l'Économie a affirmé mercredi dernier à la presse que son mouvement comptait d'ores et déjà «*plus de 50 000 adhérents*», «*12 000 personnes*» ayant par ailleurs décidé de participer à l'opération de porte-à-porte. Disant ne pas être «*obsédé*» par l'élection présidentielle, Emmanuel Macron entend dévoiler «*entre l'automne et l'hiver (...)* un plan d'action progressiste pour transformer le pays». L'on imagine par contre sans peine que François Hollande et Manuel Valls ne doivent pas être ravis par cet énième initiative du jeune ministre qui ne cesse depuis quelques mois d'attirer l'attention sur lui alors que le président socialiste essaie désespérément de convaincre, discrètement, les Français du bien-fondé d'un second mandat. Mais les sondages continuent à mettre en évidence qu'une large majorité de la population et même une large majorité des militants et sympathisants de gauche rejettent totalement l'idée d'une candidature à la présidentielle de 2017.

F. M.

Israël

La nouvelle coalition de Netanyahu menacée

Les dirigeants du Foyer juif, un parti religieux nationaliste israélien, ont menacé hier de faire tomber le gouvernement dans sa nouvelle composition que le Premier ministre Benjamin Netanyahu projette de présenter aujourd'hui au Parlement.

Le conflit porte sur l'exigence de Naftali Bennett, chef du Foyer juif et ministre de l'Éducation, de nommer un attaché militaire au cabinet de sécurité, organe habilité à déclencher une guerre et composé d'un tiers des ministres. M. Bennett a présenté cette demande avant le vote prévu aujourd'hui au Parlement sur la nomination de l'ultranationaliste Avigdor Lieberman au poste-clé de ministre de la Défense.

Sans les huit députés du Foyer juif, M. Netanyahu ne disposerait plus d'une majorité.

«*Nous voterons contre (la nomination de Lieberman) si la question (du cabinet) n'est pas*

résolue», a prévenu hier à la radio militaire la ministre de la Justice, Ayelet Shaked, membre du Foyer juif et du cabinet de sécurité. Interrogée sur de possibles élections anticipées que pourrait provoquer un tel vote, elle a répondu qu'il s'agissait effectivement d'une «*possibilité*».

Naftali Bennett a pour sa part proclamé sur les réseaux sociaux : «*Je ne suis pas prêt à ce que des soldats meurent parce que le cabinet de sécurité reste aveugle à cause de l'égo de quelqu'un*».

Selon les commentateurs, il faisait allusion à M. Netanyahu qu'il a déjà accusé d'avoir dissimulé des informations aux membres du cabinet de sécurité durant la dernière guerre de Ghaza à l'été 2014.

M. Netanyahu a tenté de désamorcer la crise en proposant la création d'une commission de trois experts dirigée par un ancien conseiller à la sécurité nationale, qui rendrait d'ici trois

semaines ses conclusions sur une éventuelle réforme du cabinet. Mais cette solution a été rejetée pour le moment par Naftali Bennett.

«*Contrairement aux États-Unis où c'est le président qui décide d'une guerre, la législation israélienne stipule que c'est la commission ministérielle pour la sécurité nationale, autrement dit le cabinet et non le Premier ministre, qui est seul responsable du lancement d'une guerre*», souligne Dan Meridor, un ancien ministre du parti Likoud de M. Netanyahu qui a été membre du cabinet de sécurité.

L'arrivée dans la coalition de M. Lieberman a provoqué la démission du précédent ministre de la Défense, Moshé Yaalon, et celle du ministre de l'Environnement, Avi Gabay.

L'entrée au gouvernement de M. Lieberman et de son parti Israël Beiteinou devait permettre à M. Netanyahu de porter sa majorité de 61 à 66 députés.



Club comédie d'Oran

Présentation de neuf œuvres de théâtre d'improvisation

Le club «Comédie d'Oran» a présenté en avant-première, à la salle de cinéma «Murdjadjjo» d'Oran, neuf pièces de théâtre d'improvisation «Stand up» interprétées par de jeunes comédiens d'Oran, de Tiaret, de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès.

Par Adéla S.

Devant un public d'artistes, de responsables d'établissements culturels et de journalistes, les comédiens ont animé un spectacle intitulé «Comédie Oran» traitant des problèmes que rencontrent

les jeunes au sein de la famille, ... dans un style comique.

Le large public pourra suivre ces pièces, entrecoupées par des airs de musique en genres algériens et des chansons satiriques, dans la soirée du 16 juin prochain, a annoncé le directeur artistique du «Club comé-



Ph. DR

die d'Oran».

Ces productions théâtrales ont pu avoir lieu suite à des ateliers de formation encadrés par des dramaturges et au succès d'un casting effectué en avril, auquel ont pris part 210 candidats, a ajouté Maaziz Mohamed Amine.

Cette opération a permis de détecter de jeunes talents et la constitution d'une troupe théâtrale composée de 18 comédiens spécialistes en théâtre d'improvisation relevant du club Comédie d'Oran fondé en début 2016.

Par ailleurs, ce club a prévu une tournée artistique à travers plusieurs wilayas du pays et à l'étranger (France, Belgique, Suisse et Canada) pour présenter ces œuvres après le mois de ramadhan.

Il projette également de créer un espace pour l'éclosion de jeunes talents en théâtre d'improvisation et la promotion de l'art comique en théâtre et au cinéma, ainsi qu'une académie artistique de formation en comédie, mise en scène, production audiovisuelle, une banque de textes théâtraux et une équipe spécialisée en écriture, a-t-il encore indiqué.

A. S./APS

Algérie-Italie

Le photographe italien Stefano Casadio expose à Alger

«Regard éternel sur Rome», une exposition de photographies d'art de l'Italien Stefano Casadio, consacrée aux statues ornant les Palais de la ville de Rome, a été inaugurée samedi à Alger.

Organisée par l'Institut culturel italien d'Alger, l'exposition comprend des photographies d'art montrant la beauté architecturale de Rome, une ville plusieurs fois millénaire considérée comme un musée à ciel ouvert, vue par le regard du photographe.

Le visiteur pourra découvrir une quarantaine d'œuvres retraçant les plus beaux sites de Rome, notamment les statues ornant les sommités des palais de Place du Capitole,

l'une des œuvres réalisées à l'époque de la Renaissance par l'architecte Michel-Ange.

Des vues panoramiques du Palais Sénatorial, actuel siège de la mairie de Rome, du Palais Neuf et celui des Conservateurs, situés sur la Place du Capitole, invitent à voyager à travers ces photographies offrant au regard l'harmonie et la perfection. Optant pour les plans larges dans les prises de vues panoramiques et les rapprochés pour les statues, le photographe présente une série de photographies en couleurs qui racontent la restauration des plus célèbres œuvres d'art de cette ville.

La partie consacrée aux statues restau-

rées, est déclinée en noir et blanc, couleurs évocatrices du passé et invitant à la méditation. En plus des photographies, un documentaire, réalisé par le photographe, a été projeté lors du vernissage.

Projeté sur un fond musical, le film accompagne par l'image et le son le travail consacré à l'opération de restauration des Palais du Capitole et des statues, engagée en 1995.

Artiste photographe, Stefano Casadio natif de Rome, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'art et l'architecture.

«Regard éternel sur Rome» est visible jusqu'au 11 juin.

Racim C.

Moscou

Ouverture d'un musée dédié à l'impressionnisme

Un musée dédié à l'impressionnisme russe et ses représentants a ouvert ses portes samedi à Moscou, dans une ancienne fabrique de bonbons réaménagée par un architecte britannique.

L'exposition permanente rassemble quelque 70 œuvres de peintres russes de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e dont Konstantin Korovine, Piotr Kontchalovski ou Valentin Serov. Elle se base sur la collection du mécène et collectionneur russe Boris Mintz, qui a investi 20 millions de dollars dans ce projet.

L'architecte britannique Aidan Potter, auteur du nouvel édifice circulaire aux lignes ultramodernes, l'a érigé à la place d'un ancien dépôt de sucre et de farine de la

célèbre fabrique de confiserie soviétique Bolchevik.

Pour lui, «l'impressionnisme russe, si romantique et coloré, décèle une partie de l'identité russe».

Cette implantation ressemble à un pied de nez à l'histoire: les bolcheviques, qui ont introduit le réalisme soviétique dans l'art, avaient exclu l'impressionnisme des écoles de peinture jusqu'au dégel politique des années 1960.

«Jusqu'à présent seules les icônes d'Andreï Roublev et les œuvres de l'avant-garde de (Kazimir) Malevitch ou de (Vassili) Kandinski étaient mondialement connues, or, entre ces deux périodes il y a un mouvement artistique à découvrir», a expliqué la conser-

vatrice du musée Ioulia Petrova.

Selon M^{me} Petrova, les Russes «sont attirés par les impressionnistes», mal-aimés du pouvoir soviétique, peu connus à l'étranger, mais aujourd'hui en vogue, parce que leurs œuvres «sont joyeuses».

Quelques illustres impressionnistes russes, dont Valentin Serov, l'auteur de «La Jeune Fille aux pêches», connaissent aujourd'hui un regain de popularité.

En janvier, une rétrospective consacrée à ce dernier a battu tous les records de fréquentation (plus de 400 000 visiteurs) et formé des files d'attente interminables malgré un froid glacial devant la galerie Tretyakov, l'un des plus prestigieux musées de Moscou.

R. C.

Publication

«Babzman», une nouvelle revue consacrée à l'histoire et au patrimoine algérien

Le premier numéro d'une nouvelle revue culturelle spécialisée dans l'histoire, le patrimoine et les us et coutumes en Algérie, a été publiée récemment sous le titre «Babzman» du nom du site Internet éponyme lancé depuis quelques années.

Contrairement aux publications historiques au concept académique, le magazine «Babzman» (La porte d'antan) offre un support grand public visant à vulgariser l'histoire, le patrimoine culturel matériel et immatériel, l'anthropologie, ou encore l'histoire de l'art algérien. Le but premier de cette nouvelle publication est de «restaurer la mémoire» pour comprendre le «sens», la «richesse» et l'«intérêt de la conservation» du patrimoine culturel algérien, a indiqué la rédactrice en chef de la revue, Mira Gacem, qui insiste sur la contribution de la publication à cette «nécessaire transmission d'un savoir millénaire» des habitants de ce territoire parmi les

plus importants d'Afrique du Nord. Le premier numéro de «Babzman» consacre un dossier étoffé à l'histoire de la conquête des Vandales en Algérie comportant des repères historiques sur cette période, et de la résistance et rebellions des populations berbères à cette époque, le tout illustré par des cartes géographiques, des images et des peintures. En plus d'un focus sur la résistance des Maures (nom donné à cette époque aux populations autochtones de la partie occidentale de l'Afrique du Nord, Algérie et Maroc aujourd'hui).

Dans la rubrique «Patrimoine architectural» la revue consacre plusieurs pages à l'architecte français Fernand Pouillon, sa vie et ses œuvres en Algérie, alors que le coin histoire de l'art s'intéresse à l'œuvre «Une algérienne et son esclave» du peintre français Jean-Baptiste Tissier présentée en 1861. Au volet de histoire contemporain, «Babzman»

revient sur les relations commerciales entre la France et la Régence d'Alger, la bataille d'Alger ou encore le portrait de la moudjahida Djamilia Boupacha réalisé par le célèbre peintre espagnol, Pablo Picasso.

La rédaction du magazine consacre également une rubrique, «Us et coutumes», aux rites kabyles de la grossesse et de l'accouchement, ou encore à la célébration de Yannayer, ainsi qu'à une étude anthropologique simplifiée sur les mutations socio-culturelles des populations du Tidikelt (oasis du Sahara algérien occidental) et un article sur l'origine du mot «El Andalus» qui désigne l'Andalousie musulmane et son âge d'or.

Fort du succès du site Internet, l'équipe de «Babzman» s'est lancée dans une version papier bimestrielle de 100 pages, également disponible en version arabe, en format de poche et dans une charte graphique simple et aérée.

Kamel L.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art Asselah-Hocine
Jusqu'au 30 mai :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 30 mai :

Exposition «Les villes d'Algérie».

Institut culturel italien d'Alger (El-Biar)
Jusqu'au 1er juin :

Exposition de céramique «Rencontres d'arabesques» avec les artistes Elena Paroniti et Karim Haddaoui.

Galerie Seen Art
Jusqu'au 31 mai :

Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

Galerie d'art Sirius
Jusqu'au 31 mai :

Exposition «Haik Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)
Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17e Festival culturel européen en Algérie.

Galerie Aïcha Haddad
Jusqu'au 02 juin :

Exposition du plasticien «Mohamed SAMARA» sous le thème « Identité »

Ligue 1 Mobilis 2015-2016

Arbitrage, entre imperfections et réformes

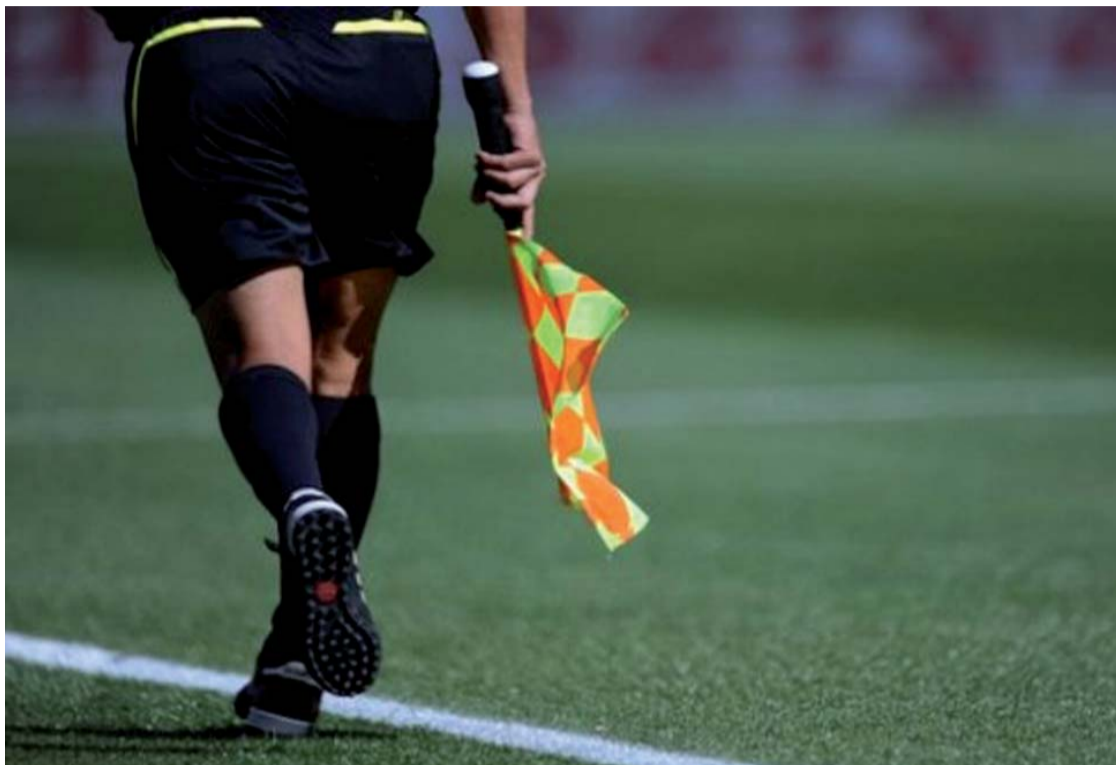
■ Le niveau général de l'arbitrage au cours de la saison de Ligue 1 Mobilis de football 2015-2016, bouclée vendredi, n'a pas fait l'unanimité, au moment où les responsables du secteur tentent tant bien que mal d'apporter des réformes pour un secteur de plus en plus contesté.

Mis au box des accusés, le président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF), Khelil Hammoum, a souvent, au cours de ses sorties médiatiques, défendu le corps arbitral tout en s'engageant à continuer à améliorer le secteur.

«L'erreur est humaine, mais ce que je ne tolère pas, c'est lorsqu'elle est intentionnelle de la part du referee. Je reconnais qu'il y a eu des fautes, mais dans l'ensemble j'estime que les jeunes arbitres mis dans le bain ont donné satisfaction, à l'image de Benbrahem, Boukhalifa, Bekouassa ou Arab pour ne citer que ceux-là. Il faut qu'ils continuent sur cette voie pour progresser et améliorer leur niveau», a-t-il indiqué.

Plusieurs cas litigieux ont été signalés lors de l'exercice précédent, dont celui de la demi-finale de Coupe d'Algérie entre le NA Hussein Dey et l'USM Bel-Abbès (1-0), disputée le 14 avril dernier.

Dans cette rencontre, le NAHD a inscrit l'unique but peu avant la fin du match suite à une remise de jeu qui devait revenir à l'adversaire. La qualification de la



formation algéroise a été très contestée par les gars de la «Mekerra» qui ont saisi la FAF et toutes les autres instances du football national dans l'espoir d'être rétablis dans leur droit, en vain.

Quelques jours plus tard, le

derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger (2-2) dans le cadre du championnat, n'est pas passé sans soulever un tollé chez les deux camps.

Selon les spécialistes, l'arbitre de cette rencontre, Farouk Mial, a accordé deux buts, un pour

chaque formation, alors qu'ils étaient entachés de fautes.

Le 9 avril dernier, le président de la CFA, Khelil Hammoum, a estimé que l'amélioration du niveau de l'arbitrage algérien passait «*inégalement*» par la formation.

Dans la foulée, l'ancien arbitre international et ex-président de la CFA, Belaïd Lacarne, a réagi en mettant en cause la qualité de la formation des arbitres en Algérie, imputant la responsabilité en particulier aux Ligues régionales et Ligues de wilaya, tout en appelant à professionnaliser l'arbitrage.

«Ces ligues disposent pourtant de moyens énormes, mais au lieu de former leurs arbitres, c'est la FAF qui se trouve dans l'obligation de les suppléer. Il est temps de professionnaliser l'arbitrage dans le pays, afin de se mettre au diapason du football mondial», a indiqué Lacarne qui avait démissionné de la CFA en 2014 pour être remplacé par Hammoum.

Pour la première fois, la CFA a décidé au cours de la saison 2015-2016 de taire les désignations des arbitres pour «réduire davantage la pression sur leurs épaules et les mettre dans les meilleures conditions avant les matchs».

En mars dernier, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a réitéré au cours d'une réunion du bureau fédéral sa confiance à Khelil Hammoum.

R. S.

Durant la saison prochaine

Les derbies algérois maintenus au stade du 5-Juillet

Le stade du 5-Juillet 1962 sera réservé exclusivement aux derbies algérois la saison prochaine, exactement comme cela a été le cas au cours de l'exercice 2015-2016 qui vient de s'achever, a indiqué le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. «Pour des raisons organisationnelles et sécuritaires, les matchs derbies entre clubs algérois pensionnaires de la Ligue 1 seront de nouveau domiciliés au stade du

5-Juillet», a déclaré Kerbadj, invité d'une émission sportive de la Télévision nationale vendredi soir. Par cette décision, la LFP réserve d'ores et déjà une fin de non-recevoir à la demande que compte formuler la direction du MC Alger afin d'accueillir sur la pelouse du temple olympique ses adversaires la saison prochaine. «On ne peut pas autoriser le MCA à être domicilié au 5-Juillet, du moment que ce stade abrite les

derbies», a encore expliqué le premier responsable de la LFP, candidat unique à sa propre succession lors de la prochaine assemblée générale électi-

ve de cette instance, le 5 juin. Le nouvel entraîneur du «Doyen», Djamel Menad, avait exigé que son équipe, domiciliée cette saison au stade

Omar-Hamadi de Bologhine, retourne au grand stade de la capitale, où elle pratique «un meilleur football», selon ses dires.

Y. S.

USM Alger

La reprise des entraînements fixée au 28 juin

L'USM ALGER, champion d'Algérie de football 2015-2016, reprendra les entraînements en vue de la prochaine saison le 28 juin «sous la houlette d'un nouvel entraîneur» qui sera connu prochainement, a appris l'APS samedi auprès du club algérois. Les «Rouge et Noir» ont bouclé la saison 2015-2016 par une défaite concédée vendredi sur le terrain de l'USM Blida (1-0) pour le compte de la 30^e et dernière journée de la compétition. Les joueurs seront au repos jusqu'au mardi 28 juin, date de la reprise des entraînements, en plein mois sacré du ramadhan, mais avec un nouveau coach, l'avenir de l'entraîneur Miloud Hamdi «étant scellé». Arrivé en tant qu'entraîneur-adjoint avant d'être confirmé au poste d'entraîneur premier, «Hamdi devrait quitter l'USMA pour être remplacé

par un entraîneur étranger», selon la même source. Les coéquipiers du capitaine Nacereddine Khoualed effectueront un stage d'une semaine à Alger avant de s'envoler pour un regroupement en France à partir du 8 juillet, soit après les fêtes de l'Aïd El-Fitr. Au cours de son séjour en France, l'USMA disputera quatre matchs amicaux contre des formations de différents paliers : Stade brestois (Ligue 2), Stade rennais (Ligue 1) à deux reprises et l'US Granville (championnat amateur/CFA 2). Ce stage prévu dans la région de Bretagne se poursuivra jusqu'au 22 juillet, avant de continuer la préparation à Alger. L'USMA entamera la saison avec le match de Super Coupe d'Algérie face au voisin du MC Alger, le 13 août au stade du 5-Juillet.

H. S.

USM Alger - MC Alger

«La Supercoupe maintenue pour le 13 août»

LA SUPERCOUPE d'Algérie entre l'USM Alger et le MC Alger se déroulera comme prévu le 13 août prochain au stade du 5-Juillet 1962, quelles que soient les absences devant être enregistrées dans les rangs des Usmistes dont cinq joueurs seront retenus éventuellement en équipe nationale des moins 23 lors des jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Cette décision a été annoncée par le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, ajoutant que l'éventuelle absence des internationaux de l'USMA «n'est pas une raison valable pour reporter le rendez-vous». Kerbadj, invité d'une émission sportive de la Télévision nationale vendredi soir, a estimé au passage que l'effectif de l'USMA, aussi bien en équipe première qu'en espoir, «est suffisamment garni pour pallier toute défection». Cinq joueurs des Rouge et Noir sont pressentis pour participer avec la sélection nationale aux jeux Olympiques prévus en août prochain à Rio de Janeiro. Il s'agit de : Ferhat, Abdellaoui, Benkhemasa, Darfalou et Meziane. Ce dernier s'apprête à faire son retour au bercail après une saison passée au RC Arbaâ sous forme de prêt. L'USMA, sacrée championne d'Algérie, et le MCA, détenteur de la Coupe d'Algérie, s'affronteront pour la deuxième fois en finale de la Supercoupe. Les Mouloudéens avaient remporté la première (1-0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

R. S.

USM Bel-Abbès

L'aspect financier retarde l'engagement de l'entraîneur Chérif El Ouezzani

L'ENTRAÎNEUR Si Tahar Chérif El Ouezzani, qui a donné son accord pour diriger la barre technique de l'USM Bel-Abbès, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, a affirmé samedi qu'il n'avait pas encore signé son contrat en raison d'un problème d'ordre financier. «Je me suis mis d'accord avec le président de Bel-Abbès Bensenada sur le principe de diriger l'équipe la saison prochaine, mais les négociations n'ont pas encore abouti, butant sur l'aspect financier», a indiqué à l'APS l'ancien milieu international des Verts.

Chérif El Ouezzani qui vient de quitter le Paradou AC (Ligue 2/Algérie) après 18 mois de collaboration, a été contacté par la direction de l'USMBA pour remplacer Abdelkrim Benyelles. «En principe, je dois rencontrer Bensenada samedi après-midi pour tenter de trouver un accord final», a ajouté Chérif El Ouezzani. Outre la formation de la «Mekerra», le vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations CAN-1990 avec la sélection nationale est également convoité par le MCE Eulma (Ligue 2).

R. K.

Séisme à Médéa

Vingt-huit blessés dont trois graves

VINGT-HUIT personnes ont été blessées, dont trois sont dans un état grave, suite au séisme qui a secoué, dans la nuit de samedi à dimanche, la région de Mihoub à Médéa, indique un nouveau bilan dressé à la mi-journée par la Protection civile.

Un premier bilan communiqué de même source faisait état d'une vingtaine de blessés dont certains grièvement atteints.

Les trois blessés graves, qui souffrent de fractures des membres inférieurs, ont été évacués vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Médéa où ils ont été pris en charge, a indiqué la même source, signalant que les autres blessés, âgés entre 6 et 98 ans, atteints de lésions corporelles légères, ont été répartis entre différentes structures sanitaires des localités de Tablat et El-Azzizia où ils ont reçu les soins nécessaires.

Une soixantaine de personnes, en état de choc, ont été également admises dans ces structures sanitaires, a ajouté la même source, qui a fait observer qu'une cellule de suivi psychologique a été mise en place

à travers ces structures pour la prise en charge de ces personnes. Un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a eu lieu dans la soirée du samedi à dimanche dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre du séisme, survenu à 00h54, a été localisé à 10 km au nord-est de Mihoub. Quatre répliques d'une magnitude variant entre 3,4 et 4,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter ont été enregistrées tôt le matin de dimanche dans la commune de Mihoub, d'après le Craag. La commune de Mihoub a été ébranlée, pour rappel, par de nombreuses secousses telluriques, au cours des dernières semaines. La dernière secousse, d'une magnitude de 4,9 degrés, s'est produite le 16 mai, faisant une douzaine de blessés et des dégâts matériels minimes. Cette région a été secouée, le 10 avril dernier par une autre secousse d'une magnitude de 5 degrés, occasionnant d'importants dégâts matériels.

Tebboune annonce une série de mesures pour la prise en charge des habitants

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier à Mihoub, nord-est de Médéa, une série de mesures destinées à assurer une meilleure prise en charge des habitants de cette localité, secouée depuis plusieurs semaines par une série de secousses telluriques.

Parmi les mesures urgentes décidées sur place par le ministre, l'installation de camps de toile, à titre provisoire, dans les zones fortement touchées par le séisme d'une magnitude de 5,3 qui a ébranlé, dans la nuit de samedi à dimanche, cette commune rurale, notamment au niveau des zones éparses où de nombreuses habitations traditionnelles ont été totalement ou partiellement effondrées sous l'effet de la violence du séisme.

A l'ouest de Mihoub
Une réplique d'une magnitude de 3,4 hier à 14 heures

UNE RÉPLIQUE d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle de Richter a eu lieu hier dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la réplique, survenue à 14h18, a été localisé à 5 km à l'ouest de Mihoub, a

M. Tebboune a également annoncé l'envoi, dans les toutes prochaines heures, d'équipes d'experts pour dresser un état exhaustif des dégâts occasionnés par le séisme, ajoutant que le Centre de contrôle technique de construction (CTC) sera chargé d'établir une étude technique approfondie de l'ensemble des constructions et édifices publics la région. Des opérations de confortement et de restauration des habitations et édifices affectés par le séisme seront engagées dès l'achèvement de ce travail de prospection et d'expertise, a assuré le ministre qui a fait état, en outre, de la révision en hausse du quota de la commune en matière d'aide à l'habitat rural. D'autres formes d'aides de l'Etat seront consacrées à cette commune, afin de lui permettre d'effacer les «stigmates» de ce séisme et satisfaire les besoins essentiels des habitants, a affirmé le ministre lors de son déplacement à Mihoub, où il a écouté les doléances des citoyens, venus nombreux à sa rencontre, à l'entrée de la ville.

Le ministre a annoncé l'arrivée sur place d'équipes de soutien psychologique pour appuyer celles déjà déployées sur le terrain, de façon à garantir une meilleure prise en charge psychologique des personnes traumatisées.

Selma H./APS

La Première journée de l'examen du Bac



Loumis

Djalou@hotmail.com

Port de plaisance

12 yachts détruits dans un incendie à Sidi-Fredj

■ L'incendie qui s'est déclaré aux environs de 23h00 dans un de ces bateaux de plaisance et s'est vite propagé aux autres, attisé par le vent, a détruit 12 yachts mais aucune victime n'est à déplorer.

Par Ghania D.

Un gigantesque incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche au niveau du port de plaisance de Sidi-Fredj, détruisant 12 yachts sans faire de victime, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'incendie qui s'est déclaré aux environs de 23h00 dans un de ces bateaux de plaisance et s'est vite propagé aux autres, attisé par le vent, a détruit 12 yachts mais aucune victime n'est à déplorer, a indiqué le lieutenant Adel Zerrouk Zghimi, chef du Centre national de l'information de la direction générale de la Protection civile dans une

déclaration à l'APS.

Tous les moyens ont été déployés par les équipes de la Protection civile pour venir à bout de cet incendie, a affirmé le lieutenant Adel Zerrouk Zghimi, ajoutant qu'une «véritable catastrophe» a été évitée en empêchant les flammes de se propager à la station-service du port.

G. D.

Aucune victime à déplorer

Incendie dans la filiale courrier hybride de Birtouta

AUCUNE victime n'est à déplorer dans l'incendie qui s'est déclaré samedi soir au niveau de la filiale courrier hybride de Birtouta (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile.

Le chargé de l'information au niveau de la direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le capitaine Saidj Belkacem, a déclaré à l'APS que l'incendie qui s'est déclaré samedi aux environs de 19 heures au niveau d'une unité de la filiale courrier hybride, la détruisant totalement mais n'a heureuse-

ment pas causé de pertes humaines.

L'incendie a pris dans l'une des unités de la filiale où sont conservées les archives, les équipements de bureautique et informatiques et les cartables de facteurs.

Les flammes ont été empêchées de se propager aux unités voisines d'émission de chèques et l'incendie a été circonscrit aux environs de minuit.

Le directeur de la filiale, Arrach Abderrezak, a indiqué à l'APS que le sinistre n'a pas causé de dégâts matériels

importants pouvant entraver le travail dans ce centre d'émission de chèques.

L'émission des chèques se poursuit «normalement» depuis hier au niveau du centre, car l'incendie n'a pas atteint les unités d'émission ou les outils informatiques, a-t-on précisé de même source.

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Houda Feraoun, s'est déplacée hier matin au centre pour s'enquérir des pertes occasionnées par l'incendie.

G. D.